



BONNE ANNEE!

C'est du plus profond de notre cœur que nous souhaitons la bonne année à tous nos lecteurs.

1907 restera chiffre noir dans la mémoire de cette génération. Nous avons été cruellement éprouvés. Le mal, heureusement, n'est pas sans remède. Confions-nous à la divine Providence, sans oublier toutefois le vieux dicton : Aide-toi, le ciel t'aidera!

Sir Alexandre Lacoste

UN VIEUX CANON ROUILLÉ

Savez-vous que les conservateurs deviennent inquiétants? Dans leur rage d'arriver au pouvoir, ils sont prêts à tout essayer pour en faire la conquête.

L'autre jour, au club Lafontaine, M. T. C. Casgrain, dans un mouvement d'éloquence que lui aurait envié Mirabeau, déclarait qu'aux prochaines élections il allait ôter sa blouse; un autre assurait qu'il enlèverait son capot: c'était menaçant. Mais n'oublions pas que tous ces propos étaient tenus à la suite d'un bon dîner!

Enfin, voici sir Alexandre Lacoste qui, à son tour, après avoir dépouillé sa robe de juge, veut aussi ôter sa blouse. C'est ce qu'il vient d'annoncer au Junior Conservative Club. Vite, qu'on nomme des constables spéciaux, car ça va être chaud tout à l'heure.

nurie vraiment pitoyable.

Et—disons-le—ce pauvre M. Lacoste s'est chargé de démontrer, dans les discours qu'il vient de prononcer, combien il est ignorant des choses de la politique. A ses yeux—ceux d'un aveugle évidemment—sir Wilfrid n'aurait rien fait depuis qu'il est au timon des affaires; il en est encore à la Confédération, à la construction de l'Intercolonial! L'augmentation fabuleuse du volume de notre commerce, l'amélioration de la route du St-Laurent, la construction du nouveau transcontinental, la création de deux nouvelles provinces, l'organisation du Yukon, le droit de faire nous-mêmes nos traités de commerce, l'affluence de l'immigration dans le pays, les déficits des bleus transformés en millions d'excédents, M. Lacoste ignore tout cela. Que voulez-vous? Pendant que toutes ces grandes choses s'accomplissent, il avait le nez plongé dans l'hermine, il avait les yeux couverts du bandeau de la justice!

Son discours devant le club des jeunes conservateurs anglais est à lire. C'est un monument de banalité; c'est du Joseph Prudhomme tout pur. Savez-vous les conseils qu'il donne à ses jeunes amis pour conquérir le pouvoir? Ecoutez bien, et vous allez voir comme c'est nouveau, comme c'est original. Il leur conseille—devinez quoi?—de faire le plus de conversions possible parmi les amis du gouvernement, ajoutant que plus ils auront de voteurs, plus ils auront de succès. Ce n'est pas M. Casgrain ni M. Monk, ce n'est pas vous non plus, M. Borden, qui auriez pu faire une pareille découverte, n'est-ce pas? C'est aussi simple que si l'on disait à un affamé de manger et qu'il se sentirait mieux, à quelqu'un qui a froid aux pieds de les mettre près du feu et que ça se passera.

Tout son discours est de cette force-là. Pas d'idées nouvelles, pas d'aperçus élevés, du lieu-commun, rien que du lieu-commun.

Si nos adversaires pensent jeter la terreur dans nos rangs avec un pareil canon, ils sont dans l'erreur. Nous le connaissons de vieille date, ce vieux pierrier rouillé: il ne tuera pas une mouche, il y a longtemps qu'il est encloué.

Mais, le plus amusant de la farce, c'est que M. Lacoste a eu l'audace de traiter sir Wilfrid d'exploiteur! Il a du front, l'ex-magistrat.

Nous connaissons, heureusement, l'histoire politique de sir Alexandre Lacoste. Il aurait fait mieux de ne pas nous mettre en demeure de l'exhumer du passé. Nous allons lui en dire un mot aujourd'hui. Avant de monter sur le banc, il a été mêlé à la politique et son dossier ne dira rien de bon au public. On se rappelle encore qu'il a été l'âme damnée de Sénécal et de McGreevey qui avaient mis la province en coupe réglée. C'est lui que M. Chapeau nommait au Conseil législatif pour l'aider à consommer cette spoliation que l'on a appelée la vente du chemin de fer du Nord, qui fit perdre des millions à la province. Pour le récompenser de lui avoir donné ce coup de main, M. Chapeau, devenu ministre fédéral, éleva sir Lacoste à la magistrature. Et c'est ce citoyen qui veut maintenant tout régénérer. Halte là!

Si ce nouveau chef réussit à faire élire les candidats bleus, il faudra qu'il soit plus chanceux pour les autres qu'il ne l'a été pour lui-même, car il n'a jamais pu gagner une élection, pas même dans son comté natal.

Disons aussi que sa première expérience à Bellechasse et à Châteauguay avec M. Bourassa n'a pas été précisément un succès.

Que les conservateurs continuent à ôter leurs blouses et nous leur donnerons des castes pour les empêcher de se refroidir.

Un concitoyen de langue française a été tout surpris de recevoir un avis de convocation du comité exécutif du 3e centenaire, écrit en anglais. Donc! puisque c'est la prise, et non la fondation de Québec, qu'on fête.....

Eh bien, que pensez-vous de votre nouveau confrère? nous demandons à la ronde depuis l'apparition de l'Action Sociale.

Le nouveau journal

L'Action Sociale vient de paraître. Elle a l'air de dire aux gens: vous aviez bien tort d'avoir peur de moi; voyez mon insignifiance.

Jusqu'ici, le nouveau confrère se confine dans l'abstraction, dans les généralités; ses premiers-Québec sont écrits pour la France et l'Amérique; le concert européen est en danger. Hors de cela, le nouveau journal se contente d'enregistrer les opinions d'autrui, c'est peu compromettant; ce qui l'est plus, c'est de se vanter dans ses propres colonnes d'avoir enlevé un gros contrat d'annonces, quatre à cinq mille piastres par année, à un confrère. Exactement comme nous l'avions prévu, et ce n'est que le commencement. Personne ne nous fera croire que c'est là une concurrence loyale pour les autres imprimeries, qui n'ont pas la chance d'avoir leur vie toute gagnée.

Parmi les opinions que l'Action Sociale emprunte au voisin, nous en remarquons une diamétralement contraire à la nôtre. Nous avons récemment prétendu que la colonisation par groupement, comme cela se fait au Nord-Ouest avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique elle-même, est le meilleur moyen d'attirer ici l'immigration de langue française. Nous croyons qu'il faut encourager les syndicats belges ou français qui seraient prêts à nous amener de bons cultivateurs et à leur avancer les fonds nécessaires pour assurer le succès de leurs colonies.

Dès son premier numéro, l'Action Sociale a reproduit d'un petit journal de la campagne un article où cette idée est condamnée tout d'une pièce. Nous aimerions savoir du nouveau journal s'il partage les opinions qu'il emprunte. C'est important, et voici pourquoi. Si la question lui est indifférente, en justice pour ses lecteurs il devrait mettre en regard les deux côtés de la médaille. Si au contraire il ne veut pas des syndicats pour notre province, nous aimerions le savoir; en ce cas, nous lui demanderions de ne pas se faire un rempart des images vénérées du Saint Père ni de Mgr l'Archevêque, pour l'excellent raison que c'est notre intention de tirer.

La question de colonisation doit être une question libre; il doit être permis de la discuter dans la presse comme dans le Parlement, sans s'exposer à être accusé d'impunité.

Nous publions ailleurs en faveur de notre thèse quelques arguments du Pierre Beaudry, qui doit jouer d'une certaine autorité auprès des rédacteurs du nouveau journal.

La dernière sensation

APRÈS LES DIFFAMATEURS, LES FAUSSAIRES

La commission royale d'enquête sur l'affaire d'Abbitibi, présidée par sir François Langelier et l'hon. juge Charbonneau, a repris ses travaux lundi dernier pour recevoir la déposition de M. Fernand Dejardin, d'Anvers (Belgique). Le ministre public était représenté par M. J. A. Lane et J. N. Greenshields, et M. N. K.-Lafamme a comparu pour la partie accusatrice, flanqué de M. Armand Lavergne, qui était là en toute on ne sait trop pourquoi, car il était beaucoup moins utile que le sénateur Landry, qui faisait office de sergent-fourrier et passait au moins les petits papiers de son coffre à M. Lafamme.

Les réponses de M. Dejardin ont été catégoriques. Sous le feu d'une transquestion serrée, qui a duré une partie de la matinée, toute l'après-midi et la soirée, on n'a pu lui arracher un mot qui relatât en quoi que ce soit un seul ministre à la prétendue convention d'une commission électorale que le baron de l'Épave voulait prélever en dehors du prix de vente, laquelle commission de 300 par acre fut par la suite réduite à 20c.

Profonde sensation dès le début de l'enquête. L'hon. M. Gouin fit constater par les commissaires un fait inouï: c'est que quelqu'un qui avait donné son adresse au No 477a rue St-Denis, Montréal, avait forgé

le perfide cabblogramme suivant adressé à M. Desjardins:

"Ne pourriez-vous pas contredire correspondance entre vous et baron de l'Épave, affaire Abbitibi?"

Signé) L. GOUIN.

Réponse privée, 477a, St-Denis, Montréal.

L'hon. M. Gouin déclare n'avoir jamais signé pareil message.

M. Greenshields dit qu'informations prises, le No 477a est celui de la maison où se réfugia M. Asselin du Nationaliste, pour éluder les recherches judiciaires l'automne dernier.

Il fallait voir allonger la mine des nationalistes présents à l'enquête. Ils disparurent peu à peu du tribunal; la honte les prenait l'un après l'autre.

Qui a commis ce crime? Quel est le faussaire? Le cui bono trouve ici son application, et chacun est libre d'avoir ses soupçons. Dans tous les cas, le télégramme forgé a été produit, et il faut espérer que la justice élucidera ce nouveau mystère.

Deux chevilles pour cinquante trous

Nous avons énuméré une cinquantaine de griefs contre l'administration Garneau.

Le Soleil prétend nous confondre par une timide tentative de réfutation sur deux points! Si c'est comme cela que le Soleil pense gagner les élections, il est à plaindre. Il nous est facile de nous mettre au-dessus de ses dédaigneuses platitudes; mais au moins qu'il n'insulte pas au bon sens public. Il se fait plus de tort que de bien, et rend un bien mauvais service au parti dont il est l'organe officiel, en sortant aussi intempestivement de sa neutralité municipale, et en contre-carrant aussi maladroitement l'opinion de l'immense majorité de la population.

1° La question de la taxe sur les voyageurs de commerce est un détail. Cette taxe existait bien avant le maire Garneau, soit; mais celui-ci a eu le tort d'en forcer le paiement, et s'est fait tirer l'oreille pour y renoncer. Mais que d'autres griefs beaucoup plus sérieux restés sans la moindre réponse!

2° Question de l'aqueduc; le Soleil dit que le maire a fait poser tant de pieds de tuyau. On lui demande de l'eau; il donne des tuyaux. Les manufacturiers, les assurés, veulent plus de pression hydraulique pour réduire les taux d'assurance; M. le maire leur fait répondre par le Soleil qu'il a encore diminué la pression! Quelle victorieuse logique!

Et le reste, qu'est-ce qu'en fait le Soleil? La fameuse enquête Robertson; les \$2,000 de San Francisco; la démolition du marché Finlay; les destitutions et les gaspillages de droite et de gauche; le patronage abandonné à la merci des adversaires politiques; les règlements vexatoires contre les laitiers, les bouchers, etc.; l'injustice criante commise à l'égard de M. Larue; le débâtement des rues; l'emprunt manqué; la tentative d'empêcher la concurrence des compagnies d'éclairage; la guerre à l'Armurerie Ross; et que savons-nous encore? Posons carrément la question au Soleil: travaille-t-il pour le docteur Michel Fiset et sa douzaine de partisans bleus et nationalistes, qui font le beau et le mauvais temps au Conseil? Approuve-t-il la destitution brutale de M. Marcel Rochette et les indignités auxquelles ont été soumis d'autres de nos amis sous ce régime détesté? Marche-t-il avec Fiset et les Landry? Approuve-t-il l'odieuse conspiration ourdie pour tenter de déshonorer M. le trésorier Lafrance, le type de l'honnête homme?

Encore une fois, il n'y a pas de milieu: vouloir la réélection du maire Garneau, c'est vouloir celle de nos pires adversaires, car tous sont conjointement et solidairement responsables de cette administration à laquelle M. Garneau a trop étroitement attaché son nom. Il est trop tard pour séparer ce que deux années d'office ont uni.

Joli compliment à Sarah Bernhardt dans l'Action Sociale de jeudi. Où allons-nous, Seigneur!

Au Club Mercier

Le Dr Jobin et autres nationalistes expulsés

(Si la VIGIE n'a pas parlé la semaine dernière de la dernière défection nationaliste, ce n'est pas manque d'envie. L'intéressant chapitre qu'on va lire nous est arrivé trop tard pour l'insertion.)

Vendredi 11, jour chanceux, le Club Mercier était convoqué pour décider du sort de quelques faux frères, derniers vestiges de l'école hypocrite qui depuis quelques années avait entrepris de gâter notre vieux St-Roch.

On sait qu'à la séance précédente, avis d'expulsion avait été donné, aux termes du règlement, à quelques membres du Club qui avaient trahi la cause libérale en allant travailler à Bellechasse contre l'hon. A. Turgeon. Le secrétaire M. J. N. Francœur avait été en même temps autorisé à écrire au Dr Jobin, député de Québec-Est à la Législature, le mettant en demeure de venir se disculper de l'accusation de nationalisme portée contre lui par les journaux. Le Dr Jobin était réclamé par l'Événement, par le Nationaliste, comme le futur candidat oppositionniste aux prochaines élections. Il avait antérieurement confessé avoir diffamé un collègue libéral dans la Libre Parole, dont il était collaborateur assidu. Le 5 août à l'assemblée tumultueuse des nationalistes, il n'avait pas eu le courage de se montrer. Il s'était tenu à l'écart de tout mouvement libéral, et on l'accusait même d'avoir secrètement cabalé contre le candidat ministériel à Bellechasse. Il devait donc des explications.

Loin de là, il n'a pas même daigné répondre à l'invitation du Club Mercier. C'était plaider coupable. Aussi, la résolution suivante a-t-elle été adoptée à l'unanimité séance tenante:

"Attendu que M. le Dr Albert Jobin a été régulièrement informé d'avoir à se présenter devant le Club Mercier, pour expliquer son attitude à l'occasion des derniers événements politiques, et que ce monsieur n'a pas cru devoir répondre à l'avis qui lui en a été donné par le secrétaire du club, il est résolu:

"Que le nom de M. le Dr Albert Jobin soit retranché de la liste, comme vice-président honoraire et membre actif de ce club."

Avec la même unanimité, le Club a le même soir expulsé de ses rangs MM. Thomas Duchaine, Alph. Pouliot, qui étaient allés, avec le notaire Huard, ouvertement cabaler à Bellechasse contre le candidat libéral. Le notaire L. Cyrius Jacques a aussi eu le même sort.

Cette exécution faite, on a sur-le-champ rempli les cadres. Le Dr Lessard, récemment nommé à un emploi public comme médecin du port, ayant donné sa démission, M. l'échevin Louis Létourneau a été choisi pour le remplacer. M. J. E. Martineau a été nommé vice-président honoraire en remplacement du Dr Jobin; M. l'échevin Napoléon Drouin, vice-président actif en remplacement de M. Thomas Duchaine, et une vingtaine de nouveaux membres immédiatement proposés pour admission. Ce sarclage remet une vie nouvelle dans le Club; nombre de nos amis vont désormais s'inscrire, n'ayant plus à craindre la confusion des langues et la trahison.

Dans la même séance, le Club a décidé d'envoyer une dépêche sympathique à M. Honoré Mercier, qui devait trois jours après remporter un si éclatant triomphe à Châteauguay.

Les trois clubs libéraux de Québec vont désormais marcher la main dans la main. Depuis qu'ils existent, quelle vie ils ont mise dans la vieille capitale! quelle part brillante ils ont prise au succès de la cause! et de quels beaux triomphes ils ont été les infatigables organisateurs! Le 19 juillet, ce sont eux qui recevaient sir Wilfrid dans une manifestation éclipsant tout ce qui s'était vu jusque-là; ce sont eux qui en tour de main organisaient la grandiose réception de trois vainqueurs du 4 novembre; c'est le Club Laurier qui, le 28 novembre, faisait une si touchante commémoration des trente ans de mandat de sir Wilfrid; c'est le Club Libéral de Québec-Centre qui vient de donner un si magnifique banquet à l'hon.

L. A. Taschereau. Le Club Mercier aura sous peu l'honneur de recevoir dans ses galles l'hon. Charles Devlin, qui a promis de venir y donner une conférence.

Touchante corvée

Tous les journaux ont abondé d'éloges à l'adresse de MM. les voyageurs de commerce à l'occasion de leur guignolée.

S'il est une bonne œuvre, c'est bien celle-là. Le dévouement de ces excellents citoyens, qui consacrent une journée par année, la veille de Noël, à faire la quête pour les pauvres, mérite une mention honorable. Merci à eux d'avoir ressuscité une vieille coutume française, tombée en désuétude. Merci surtout pour tout le bien qu'ils font, pour toutes les larmes qu'ils essuient, pour toutes les joies qu'ils apportent dans les foyers miséreux. Que de pauvres petits n'auraient pas, sans eux, la visite du bon saint Nicolas! Que de veuves sans soutien souffriraient doublement en voyant souffrir leurs enfants, sans cet apport soudain qui, en une journée, jettent des milliers de piastres et de sacs de provisions dans la circulation, à la veille du jour de l'An!

Rude corvée sans doute pour les quêteurs improvisés; ces braves cœurs méritent bien un mot de félicitation.

La lettre et l'esprit

Pour être compris de certains esprits bornés, il faudrait bannir du langage toute figure de style.

La parabole du pharisien et du publicain a toujours été regardée comme la plus saisissante condamnation de l'exploitation du sentiment religieux pour des fins temporaires. C'est dans ce sens que nous l'avons employée. Question de mentalité, non de personnes. Une espèce de Français qui rédige en iroquois un petit journal de cette ville, incapable de faire la distinction, a compris que les rédacteurs de la VIGIE, lorsqu'ils vont à l'église, ne se rendent pas plus loin qu'un tambour.

Pourtant, dit-il, on en voit, des gens de la VIGIE, fervents pratiquants, qui montent à l'orgue, chantent vêpres et antennes. Merci du compliment! Cela prouve tout simplement qu'on peut être excellent catholique sans être nationaliste ou castor. De fait, Québec, la ville la plus catholique du Dominion, en est en même temps la plus libérale, et c'est bien ce qui enrage nos adversaires. Et, comme les libéraux savent faire leur religion sans l'exploiter pour des fins politiques, on ne saurait les accuser d'hypocrisie ou de pharisaïsme. Voilà tout ce que nous avons prétendu.

Mais, puisque nous avons affaire à un confrère qui ne comprend pas ce que parler veut dire, et qui prend les mots au pied de la lettre, il va falloir faire attention à nos paroles. Si, par exemple, nous lui disions d'aller paître, il serait capable de nous prendre au mot..... et de manger du foin!

Réaction ouvrière

La dernière séance du Conseil Central National semble avoir été orageuse, car on ne s'est dispersé qu'à 3 heures du matin.

Loin d'avoir unanimement censuré la VIGIE comme un journal l'a dit, un des meneurs ayant violemment attaqué M. Urgel Côté, l'un des protestataires, sans savoir qu'il était là. M. Côté a demandé la parole; comme il n'avait pas voix délibérative, un de ses amis l'a vigoureusement défendu, et il s'en est suivi une vive discussion.

Le résultat des élections annuelles est du reste significatif. M. George Marois, l'un des signataires de la fameuse lettre au maire Garneau, a été remplacé à la présidence par M. Ferdinand Laroche, et les deux vice-présidents ont été remplacés par MM. J. A. Mercier et J. P. Turcotte, trois messieurs qui inspirent confiance. Remaniement n'est pas remerciement.

Au reste, il ne faut rien exagérer. Sur 144 délégués, c'est à peine si un quinzaine étaient présents à la séance où l'on a embouteillé le vote

de 10,000 ouvriers. Un bon conseil à donner aux délégués, c'est de ne plus s'abstenir d'assister aux réunions hebdomadaires. Nous comprenons que cette abstention a jusqu'ici été causée par la dissatisfac-tion; c'est comme au Conseil-de-Ville, où la moitié des échevins ne mettent plus les pieds. Mais les circonstances sont changées. Il nous semble que les unions ont intérêt à reprendre le contrôle de leurs affaires. L'ancien bureau parait avoir mené les choses en famille. La récente tentative de dicter aux ouvriers comment voter semble avoir mis le feu aux poudres.

Question vitale

C'est le problème le plus pressant en même temps que le plus angoissant de l'heure présente, de savoir si nous devons, oui ou non, attirer chez nous les éléments désirables de la nation française ou de la nation belge.

Il est donc de la plus haute importance que les autorités ecclésiastiques se prononcent sur ce point, pour mettre fin à des divisions où se perdent de précieuses efforts.

Monsieur l'archevêque de St-Boniface n'a-t-il pas lui-même chargé plusieurs de ses prêtres d'aller recruter des immigrants en ces deux pays? Dans une circulaire publiée justement par l'un de ces missionnaires, M. l'abbé Gaire (de Wauchope, Sask.) en 1906, se trouvent ces lignes:

"L'immense et fertile Canada Central, longtemps inhabité, se colonise vivement en ce moment. L'immigration protestante y est devenue énorme; AUSSI L'ÉPISCOPAT CANADIEN ALARME S'EFFORCE-T-IL D'Y DIRIGER DE SOLIDES ÉLÉMENTS CATHOLIQUES. C'est là que des missionnaires infatigables s'efforcent de créer des paroisses AVEC LES IMMIGRANTS qui leur arrivent.

"M. l'abbé Gaire, missionnaire colonisateur, renvoyé à cet effet en mission de propagande en Europe par Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface (Canada), parcourt en ce moment la France et l'Alsace-Lorraine."

Nous le répétons cependant; il s'agit ici d'une question vitale, sur laquelle il faut absolument se comprendre—sur laquelle il importe que nos évêques nous donnent sans retard une direction claire et décisive.

Si, comme nous ne croyons pas, l'immigration française—non pas basée sur l'abominable système des primes à tant par tête, mais basée sur une organisation rationnelle—si l'immigration, même comprise de la sorte, présente de trop grands dangers, il est temps qu'on le sache aussi. Il y a assez longtemps que l'on invoque la prétendue hostilité du clergé à l'égard de tous les immigrants de langue française.

PIERRE BEAUDRY (dans le Nationaliste.)

Importante réforme à opérer

Le cercle des voyageurs de commerce de Québec, à sa dernière séance, a nommé un comité spécial pour s'occuper de la question de la Traverse.

Tout le monde se plaint de l'insuffisance du service de bateaux-passeurs entre Québec et Lévis. Les voyageurs commerciaux sont à même de traiter la question à fond. L'an dernier, la Chambre de Commerce avait demandé que les soumissions fussent appelées dans un délai suffisant pour permettre à une autre compagnie de compétitionner pour le nouveau contrat. L'autorité municipale a ajourné la question.

Dernièrement, M. J. E. Caron, député de l'Islet, a adressé à la presse un mémoire vigoureux contre le service actuel, demandant au public, non des compliments platoniques, mais sa coopération active. La VIGIE aidera de toutes ses forces tout mouvement d'ensemble dans cette direction.

Personnel

M. Onésime Pouliot, de la maison Myrand et Pouliot, a été élu marguillier à St-Roch le jour de Noël.

M. Laurent Moisan, le sculpteur bien connu, a signé cette semaine un contrat important pour fournir les autels en marbre artificiel destinés à l'église de St-Edouard de Lotbinière. Les ateliers Moisan, 12 rue Chénier, sont en pleine activité.

- AVIS -

Maison E. Roumilhac

FONDEE EN 1875
Le plus grand Stock en Ville de
Vins, Liqueurs, Cognac,
Genièvre, Scotch, etc.,
Huile d'Olive, Conserves, etc.,
Fromages de Roquefort, Limbourg, etc.,
Spécialité de café.

Prix Spécial pour Hôtels et Restaurants

E. ROUMILHAC,
48-50 Côte du Palais,
QUEBEC.

Téléphone 1146.

Téléphone No. 32

BOSWELL & BROTHER LTD

Bière et Porter

90-118, RUE SAINT-VALLIER, :: QUEBEC

GURNEY, MASSEY & Cie L^{tee}

MANUFACTURIERS

de

Fournaises et Poêles

387, RUE ST-PAUL

Montréal



PRIMEROS 10 CTS

POSITIVEMENT LES MEILLEURS CIGARES.

H. D. BARRY
MR. CIGARES
QUEBEC.

GOLD STAR 5 CTS

LA RÉGION DU LAC ST JEAN CANADA
20,000,000
acres d'excellentes terres à blé à 20 L'ACRE
UN PAYS ABONDANT EN BON BOIS ET EN EXCELLENTE EAU
A 190 MILLES
Seulement d'un des plus beaux ports de mer de l'Amérique
UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES
REPLI DE POUVOIRS D'EAU
BEAU CLIMAT ET COMMUNICATIONS FACILES

POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER RENÉ DUPONT, 485, RUE ST-JEAN, QUÉBEC
et le guide du col de Lac St-Jean

Feuilleton littéraire de la VIGIE

MIGNON

Par GOETHE

No. 5

Sans s'arrêter, avec la régularité d'un mouvement d'horloge, elle continuait sa marche et la bizarre musique semblait à chaque reprise donner un nouvel élan à sa danse.

Wilhelm était complètement captivé par ce spectacle; il avait oublié ses chagrins et suivait attentivement chaque mouvement de cette chère créature, admirant combien chaque pose dévoilait son caractère. Elle se montrait tour à tour sévère, grave, emportée, véhémence, et dans les attitudes tendres, plutôt solennelle que gracieuse. Elle inspirait à la fois de la pitié, de la sympathie, de l'admiration. Wilhelm éprouva en ce moment le sentiment qu'il avait déjà eu plus d'une fois pour la pauvre délaissée; son ardent désir était d'adopter cette enfant, de l'élever, d'être pour elle un père et de l'entourer de toutes les joies de la vie.

La danse achevée, Mignon roula le document, du bout du pied, les œufs en un petit tas, sans en casser et sans en oublier un seul. Elle retira alors le bandeau qui recouvrait ses yeux et termina sa représentation par une profonde révérence. Il lui fit une caresse amicale et la plaignit d'avoir pris tant de peine. Il lui promit une robe neuve.

—A tes couleurs? demanda-t-elle vivement.

—Soit, répondit-il sans comprendre.

Elle mit ses œufs dans le panier, reprit le tapis sous son bras, demanda à son jeune maître s'il n'avait pas d'ordre à lui donner et s'élança hors de la chambre.

Lorsqu'elle fut partie, le musicien raconta à Wilhelm que depuis quelque temps elle s'était donné beaucoup de mal pour lui apprendre cet air et qu'à force de le lui chanter elle était parvenue à le lui faire jouer. Elle avait même encouragé son zèle en lui offrant de l'argent, mais il avait refusé de l'accepter.

VI

Le jour se levait à peine que Mignon entra dans la chambre de Wilhelm, suivie d'un tailleur. Elle apportait du drap gris et du taffetas bleu de ciel et elle expliqua, du mieux qu'elle put, son désir d'avoir une veste et un pantalon de matelot comme en portaient les garçons de la ville, avec des parements et des rubans bleus. Wilhelm n'était lui-même vêtu que de gris et son costume sombre n'était relevé que par un collet bleu de ciel. Il comprit alors ce que Mignon avait voulu dire lorsqu'elle avait parlé de ses couleurs. Aussi ne fut-il pas étonné lorsqu'il l'entendit presser le tailleur d'acheter le plus promptement possible ces vêtements. La pauvre enfant avait voulu témoigner à son protecteur combien elle était reconnaissante, et en adoptant sa livrée, elle tenait à lui prouver qu'elle acceptait le servage comme un bienfait.

Elle saisissait toutes les occasions pour montrer son dévouement et s'appliquait à profiter des conseils de son maître, à s'instruire, à polir son langage, à corriger ce qu'il y avait de irrépréhensible dans ses manières. Sa gratitude était devenue non seulement de la vénération, mais un véritable culte. Elle semblait lire dans les regards de Wilhelm le moindre de ses desirs pour les prévenir. Parfois, quand Laerte ou quelque autre personne dans l'auberge lui donnait un ordre ou lui demandait un service, elle interrogeait Wilhelm d'un regard, comme pour lui demander son autorisation.

Un jour, Wilhelm et Laerte le trouvèrent occupés à écrire. Elle s'amusa à copier les chansons qu'elle savait par cœur. Son écriture était encore irrégulière, mais il était facile de voir qu'elle s'appliquait avec zèle et qu'elle avait profité des conseils qu'on lui avait donnés. Peu de temps après elle eut l'occasion de donner une nouvelle preuve de ses progrès et de la facilité de sa mémoire. Wilhelm et Laerte étaient assis à une table, dans la grande salle de l'auberge, lorsque l'aubergiste vint leur dire qu'un harpiste ambulante désirait se faire entendre d'eux.

—Je suis sûr, leur dit-il, que sa voix et son jeu vous feront plaisir; personne ne se refuse ici à l'écouter et à lui donner quelque chose.

—Qu'il passe son chemin, dit Laerte, je ne hais rien tant que ces menestrels vagabonds.

Mais Wilhelm, qui s'était levé, avait déjà fait signe au vieillard d'approcher. L'aspect de cet homme excita la surprise de tous les assistants. Il avait déjà pris une chaise avant que personne l'en

eût prié. Son crâne était chauve et n'avait qu'une légère couronne de cheveux gris; ses grands yeux bleus, pleins de douceur, brillaient sous de larges sourcils blancs. Une longue barbe blanche pendait sur sa poitrine. Son corps, élancé, s'enveloppait dans une ample robe brune, qui descendait jusqu'à ses pieds. Il avait placé sa harpe devant lui et ses doigts en tiraient d'harmonieux préludes qui charmèrent toute la société.

—Bon vieillard, dit Philine qui accompagnait Laerte, on nous a dit que vous chantiez aussi.

—Chantez-vous, interrompit Wilhelm, chantez-vous quelque chose qui réjouisse en même temps le cœur et les sens. L'instrument ne doit accompagner que la voix. Les accords sans paroles sont, pour moi, dénués de sens, et me font l'effet de ces papillons ou de ces oiseaux au plumage éclatant, qui voltigent sous nos yeux, dans les airs, et qui n'entrevoient en nous d'autre désir que celui de les prendre; tandis que le chant monte aux cieux comme un génie et nous invite à nous élever à sa suite.

Le vieillard jeta un regard sur Wilhelm, il leva les yeux au ciel, fit vibrer quelques cordes de sa harpe et commença son chant. C'était une hymne célébrant les louanges du chant, du bonheur du chanteur, et exhortant les hommes à le combler d'honneurs. Il y avait, dans ses accents, tant de vérité et de vie, qu'on aurait dit qu'il venait d'improviser ce morceau pour la circonstance.

Wilhelm était tellement transporté que, s'il n'avait pas craint de faire rire à ses dépens, il se serait jeté au cou du vieillard. Quelques-uns des auditeurs faisaient déjà, à mi-voix, des réflexions absurdes et se demandaient si ce vieillard était un moine ou un juif.

Lorsqu'on lui demanda quel était l'auteur des paroles qu'il avait fait entendre, il ne répondit que d'une manière évasive, en assurant qu'il savait beaucoup de chansons et qu'il serait heureux si elles pouvaient plaire au public. La plupart des assistants étaient mis en bonne humeur et le vieillard en profita pour continuer. Cette fois il chanta l'éloge de la vie sociale. Il peignit, par des accords harmonieux, les bienfaits de la concorde et de la paix, les horreurs de la guerre. Par moment, sa voix était sèche et rauque, lorsqu'il exhalait son courroux contre l'odieuse dissimulation, la haine aveugle, la redoutable discorde; puis, l'âme de chacun se sentit débarrassée de chaînes pesantes quand, porté sur les ailes de la mélodie, il chanta ceux qui, en pacifiant le monde, assurent le bonheur des populations.

Il avait à peine terminé que Wilhelm s'écria:

—Vieillard, qui viens à nous, comme un bon génie secourable avec des paroles de bénédiction, reçois l'hommage de mon respect et de mes remerciements. Sache que nous t'admirons tous et ne crains point de te confier à nous, si tu as besoin de quelque chose.

Le vieillard garda le silence. Ses doigts glissaient doucement sur les cordes qu'il attaquait tout à coup avec force. Alors il chanta:

—La bas, qu'as-tu entendu? Sur le pont, au devant notre palais, écoulez ces accords! Allez! faites qu'ils bientôt ils retentissent: Dans la salle, à l'instant, que ces chants nous traversent! Ainsi parle le roi. Le page court: il part. Il revient. Le roi dit: "Fais entrer le vieillard!"

—Salut à vous, seigneurs! Salut, ô nobles! Quel ciel éblouissant! Étoiles, feux et flammes qui pourriez le compter? O palais merveilleux! Mais devant ces splendeurs, ah! fermez-vous, mes yeux!

Du chanteur attristé le cœur souffre et soupire: Puisse-t-il est malheureux, se peut-il qu'il admire!

Sa pupille a volé sa prunelle d'azur: Ses doigts ont fait vibrer le corde au son si pur. Des chevaliers sur lui le fier regard s'arête: Les dames ont baissé timidement la tête. Les chants plaisent au roi. Deux sont riches trésors Il fait, pour le chanteur, chercher sa chaîne d'or.

—Roi! Ne me donne point cet or et cette chaîne; Donne à tes chevaliers qu'à toi l'orgueil enchaîne; Donne à ceux dont le bras frappe tes ennemis; A ceux que l'intérêt à ton joug a soumis. Donne à ton chancelier qui l'âme et le redoute, Et que ce nouveau lien à d'autres liens s'ajoute.

Je chante librement comme chante l'oiseau Dont le nid se suspend au plus frêle rameau. Du chant harmonieux l'enivrante cadence En elle-même trouve assez de récompense. Mais si j'ose prier, ô roi, de ton festin, Fais verser au chanteur une coupe de vin!"

Il y porte la lèvres; il la boit tout entière. —O divin liqueur! O liqueur salutaire! Heureux, trois fois heureux, le généreux palais Où l'on ne compte point de semblables bienfaits! Adieu! Que le bonheur vous échoue en partage! Pensez au vieux chanteur qui vous doit ce [brevéage!]

La ballade achevée, il prit en souriant le verre de vin qu'on lui avait versé et le vida d'un air affectueux, après avoir salué l'auditoire. Il y eut un mouvement de satisfaction dans l'assistance. On applaudit; on souhaita que ce vin reconfortât ses vieux membres. Il chanta encore quelques romances, plus légères, qui mirent l'auditoire en gaieté.

—Sais-tu, dit Philine, l'air allemand:

Le fidèle berger se pare Et pour la danse se prépare.

—Oni, répondit-il, et si vous voulez le chanter, je vous accompagnerai.

Philine se leva. Le vieillard joua les premières notes et elle entama la chanson bien connue.

Mais les conversations se poursuivaient en même temps et bientôt elles furent si bruyantes que l'on entendit à peine la musique et le chant. Wilhelm coupa court à ce tumulte en glissant plusieurs pièces de monnaie dans la main du harpiste. Les autres auditeurs joignirent leur tribut à la collecte. On congédia le vieillard pour qu'il allât se reposer, mais on se promit de le faire revenir.

VII

Cependant Wilhelm avait beau chasser ses soucis. A peine se trouvait-il seul qu'ils revenaient en foule. L'amitié de Laerte, l'enjouement de Philine, les distractions que lui procurait le mouvement de la ville ne produisaient sur son esprit, naturellement mélancolique, qu'une impression passagère. Ce qui ajoutait encore à ses préoccupations, c'étaient les réflexions que lui inspirait le sort de Mignon, à qui il s'était sincèrement attaché. Il n'avait cédé, d'abord, qu'à l'impulsion de son cœur bienfaisant et il n'avait eu d'autre but, en la prenant sous sa protection, que de la soustraire à l'esclavage qu'elle subissait parmi les saltimbanques. Mais, maintenant qu'elle était sous sa tutelle, il songeait à l'avenir de la pauvre enfant et il se demandait ce qu'il ferait d'elle, à qui il la confierait. Il était d'autant plus perplexé qu'une expression de douleur se peignait parfois sur le visage de la petite fille. Elle était d'une constitution débile, et les mauvais traitements qu'elle avait supportés, sans aucun doute, faisaient craindre pour sa santé.

Wilhelm comprenait bien qu'il ne pouvait prolonger indéfiniment son séjour dans cette petite ville, où ne l'avait appelé aucun intérêt d'affaires. Il se reprochait intérieurement de ne pas avoir, depuis longtemps, écrit à sa famille; il projetait tous les jours de boucler sa valise et, le dimanche en semaine, il retardait son départ.

Dans cette situation d'esprit, il eut l'idée d'aller à la recherche de ce vieillard, dont la harpe avait un moment écarté ses idées noires. Il s'informa de la demeure de l'artiste et on lui indiqua une misérable auberge, située dans un faubourg éloigné. Arrivé là, on le fit grimper jusqu'au haut d'un escalier qui menait à un grenier. Il achevait cette ascension lorsqu'il entendit des sons émus et plaintifs, accompagnés d'un chant triste et douloureux. Wilhelm se glissa près de la porte, et comme le vieillard

F. X. DROLET

INGENIEUR-MECANICIEN ET CONSTRUCTEUR...

Rue St-Joseph, Québec

Pompes à air et circulaires, Pompes à alimentation, Pompes à réservoir.

SPECIALITES: Pompes pour aqueducs, Pompes à incendie, Pompes à bras.

Notre outillage est des plus nouveaux et des plus perfectionnés. Nous nous occupons spécialement des travaux pour la marine.

GAUDIAS POITRAS

IMPRIMEUR ET RELIEUR

FABRICANT DE LIVRES BLANCS ET DE LIVRES A FEUILLETS MOBILES

8, RUE COLLINS, HAUTE-VILLE,

PHONE 1735

QUEBEC

Archer & Co.

MARCHAND DE

BOIS et CHARBON

138-140, rue St-André

Téléphone 646

Fondée en 1876

Téléphone 2224

Charles Vezina

ENTREPRENEUR

Electricien, Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur

Posage d'appareils de chauffage à air chaude, à la vapeur et à l'eau chaude, appareils de plomberie les plus modernes et hygiéniques. Four-niture et installation d'éclairage électrique et au gaz. Assortiment complet d'appareils de plomberie et fixtures électriques, poêles de cuisine les plus améliorés.

PRIX TRES MODÉRÉS

117-119 DU PONT, OUE., ATELIER, 124 DU ROI

Casquettes et Gants Fourrures Sweaters Camisoles pesantes Chapeaux en tweed Etc., etc.

Toujours au même posta.

Bidard & Pihillon
358, rue St-Jean.

exécutait une sorte de fantaisie, où le chant alternait avec les paroles, l'auditeur put, après être resté quelques moments aux écoutes, saisir à peu près ce qui suit:

Qui n'a jamais mangé son pain mouillé de larmes? Qui n'a point, en pleurant, le cœur triste et anxieux, D'une nuit d'insomnie érouvé les alarmes, Ne saurait vous connaître, ô puissances des cieux!

(A continuer.)

TABAC
Rose Quesnel
A fumer, doux et naturel

TABAC
Champlain
A FUMER ET A CHIQUER

ROSE QUESNEL
TABAC FUMER DOUX & NATUREL
ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC

Le grand ami !

"Voyons, les événements ne semblent-ils pas se concorder pour nous donner raison ?"

A l'Assemblée de St-Roch, M. le maire a daigné dire qu'il était venu là "comme ami et comme membre de la famille libérale" (textuel). Il s'est dit l'ami de l'hon. M. Turgeon.

Or, que vient-il d'arriver ? Le 20 au soir, au Conseil-de-Ville, sous ses yeux, sous sa présidence, l'échevin Huard, qui est allé combattre la candidature de son ami M. Turgeon dans Bellechasse, a été élu procureur, de préférence à M. Arthur Picard, l'un des citoyens les plus respectés de Québec ! Et M. le maire a-t-il seulement levé un doigt pour détourner cette insolente provocation ?

Sur 30 échevins, 15 seulement étaient présents : 9 pour Huard, 6 contre. M. Garneau a-t-il, oui ou non, une majorité dans le Conseil ? Il devait prévoir le cas, car contrairement à l'habitude, cette question, d'ordinaire peu importante, du choix d'un procureur trimestriel avait été ajournée de la séance antérieure après un débat acerbe. N'était-ce pas son devoir de s'assurer de la présence d'une majorité ? A-t-il tenté quelque démarche conciliante auprès de ceux qu'il s'est aliésés par ses procédés vexatoires ? Pas le moins du monde.

Pourquoi a-t-il donc préféré le notoire Huard à M. Picard, sinon comme on l'a dit au Conseil, parce que celui-ci fut membre et partisan de l'ancienne administration ? Mais qu'est-ce que cette ancienne administration lui a donc fait, pour qu'il la poursuive de sa haine jusque dans ses survivants ? Quel mal a-t-elle fait à la ville ? Lui-même, après avoir ordonné une enquête sévère *ex parte* contre elle, et avoir gaspillé \$4,000 pour cela, a été obligé de reconnaître à sa courte honte, que, loin d'avoir prévarié en quoi que ce soit, c'est la meilleure administration qu'ait jamais eu notre ville.

Le choix de l'échevin Huard dans les circonstances est une insulte à l'hon. M. Turgeon. N'est-ce pas le cas de dire : Délivrez-moi de mes amis ?

Il ne faut pas s'étonner du mouvement général qui se fait en ville pour opérer cette délivrance.

Protestations de tous côtés

Autre protestation d'un chef ouvrier

Québec, 26 décembre 1907, Monsieur le rédacteur,

Vous avez déjà publié des protestations contre la déclaration du Conseil Central National en faveur de la réélection de M. le maire Garneau. A la demande de nombreux amis, je désire protester moi aussi. Il est bon que le public sache à quoi s'en tenir sur la valeur de ces résolutions adoptées en petit comité. Ils n'étaient qu'une quinzaine de délégués présents, et nous sommes 10,000 ouvriers. Ceux qui ont passé cette résolution ne représentent que leur vote, rien de plus. Nous suivons les conseils de nos chefs en matière de travail organisé ; mais leur contestons le droit d'engager notre vote comme contribuables. Nous entendons être libres de juger l'administration Garneau comme elle le mérite, et on s'en apercevra en février prochain.

Avec remerciements, j'ai l'honneur d'être
Votre tout dévoué,
GAUDIOSE GAUVIN.

LA VOIX D'UN HOMME D'AFFAIRES

Au rédacteur du *Chronicle* :
On assiste en ce moment à des incursions par trop répétées sur la caisse municipale ; cela commence à devenir inquiétant pour les contribuables. Chaque fois que le Conseil se réunit, on est à peu près certain de constater qu'un nouveau truc a été inventé pour subtiliser l'argent, souvent bien dur à gagner, des citoyens.

Tom, Dick or Harry n'ont qu'à se mettre en tête une fantaisie quelconque ; ils vont trouver un échevin, le gagnent à leur cause, et celui-ci, pour se rendre populaire à bon marché, fera le geste voulu, qui consiste à mettre la main dans le sac.

Il est temps d'arrêter ces élans de générosité gratuite.

Le conseil n'a pas plus de droit de faire des cadeaux à même les fonds de la corporation qu'une institution financière de prendre l'argent des déposants pour d'autres fins que celle qu'autorise formellement sa charte.

Dans la pièce du Parasite, le vieux satirique arrange proprement en ces termes les gens qui ont la manie de faire des largesses aux dépens des autres : "L'homme qui a le premier imaginé de faire la noce aux dépens de son prochain a dû assurément être très populaire. Mais que celui qui invite un ami ou un étranger à dîner et lui fait ensuite payer son

écot, soit banni et que tous ses biens soient saisis."

Je n'entends pas dire que tous les membres de notre conseil sont des prodiges de cette espèce, toujours prêts à jeter par les fenêtres les deniers publics. Il y a quelques honorables exceptions, et les contribuables doivent noter leurs noms.

En regard de cette injustifiable manie de cadeaux, il est bon de constater qu'il y a dans l'administration bon nombre d'excellents fonctionnaires dont le traitement n'a pas été augmenté bien que la vie coûte plus cher. Le Conseil devrait bien être un peu plus juste, avant de faire des générosités à même un excédent qui est le produit d'un excès de taxes.

Le contribuable fera bien de noter que d'ordinaire ceux qui reçoivent ces cadeaux municipaux sont les agents des compagnies de chemin de fer ou de tramway, ayant derrière eux les bataillons du sport, très débrouillards.

Si le Conseil pratiquait un peu mieux l'économie et mettait de côté au moins une dizaine de mille piastres par année pour réduire la dette, il nous permettrait d'espérer voir tôt ou tard diminuer l'hypothèque de 33 p.c. qu'il détient sur chaque habitation de propriétaire. Comme vont les choses, qui peut se soucier de construire une maison en ville, sachant parfaitement qu'il n'aura pas plutôt fini que la corporation lui imposera une hypothèque de 33 p.c. ?

H. C. Bossé.

Un contribuable de St-Malo écrit dans l'*Événement* :

"Si 'St-Malo' n'a pas d'autres arguments que ceux-là à faire valoir en faveur de l'annexion, j'ai bien peur qu'il perde ses croquignoles. Ceux qui paient les taxes dans notre municipalité ne se feront pas prendre à ce truc."

D'un autre côté, on apprend que Limoilou est si peu en faveur de l'annexion qu'elle a donné avis d'une demande d'incorporation en ville indépendante.

Après Notre-Dame, Limoilou, puis St-Malo. On voit que nos réformistes font de très vilains annexionnistes. Ils sont bornés de presque tous les côtés, à l'Est, à l'Ouest et au Nord. Il ne leur reste plus qu'à annexer le fleuve St-Laurent.

Le Soleil a lâché pied dans l'affaire Robette, devant les protestations générales.

L'*Action Sociale* lui en fait ses compliments dans un long article dont chaque ligne est un coup de couteau. Quelle cruelle ironie sous ces fleurs ! Se faire plumer, et par dessus le marché tourner en ridicule : ce n'est pas raisonnable.

Aux contribuables de St-Malo

Pourquoi nous ne voulons pas nous annexer à Québec :

Parceque, d'après ceux mêmes qui veulent nous annexer, Québec est la ville la plus endettée et la plus taxée du Dominion ;

Parceque notre municipalité, avec le service d'eau et de drainage que nous offre Notre-Dame moyennant \$6 par année, offrira tous les avantages de la ville sans ses charges exorbitantes ;

Parcequ'à l'heure qu'il est, nous n'avons pas de dettes, presque pas de taxes, et qu'en entrant dans la ville de Québec, nous prendrions notre part d'une dette à laquelle nous sommes parfaitement étrangers ;

Parceque la propriété en ville est chargée d'une première hypothèque d'un tiers du revenu, et qu'au bout de cinq ans nous aurions à passer brusquement sous un régime que ne pourraient supporter nos propriétés ;

Parceque, dès notre entrée en ville, en sus de notre taxe foncière actuelle, nous aurions à payer la taxe personnelle, la taxe sur chaque tête d'animal, les licences de toutes sortes, sur tous genres de commerce et de négoce, laitiers, bouchers, commerçants, etc.

Le changement est trop brusque. La majorité de nos contribuables y est opposée, et votera en conséquence lundi prochain.

ANTI-ANNEXIONNISTES.

N.B.—Une Assemblée a eu lieu jeudi soir à St-Malo, et s'est prononcée à peu près unanimement contre l'annexion.

Corporation des pilotes

Le 11 décembre courant, la corporation des Pilotes de Québec a fait ses élections. Ont été élus : M.M. Alphonse Pouliot, de Château Richer ; Raymond Paquet dit Lamontagne, de Lévis ; Eug. Anetel, de Québec ; capitaine Couillard, ci-devant du *Arvernore* ; Jos. Pouliot, de St-Jean ; P. Q. ; Charles Raymond, de Château Richer. M. Lamontagne a été élu président. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Un journal sans opinions est un corps sans âme.

Propos du Magister

"De nos jours le journal a une si grande importance et une si notable partie de la population est portée à y chercher le criterium de toute vérité, qu'on ne saurait le vouloir trop parfait." Ainsi s'exprime le directeur de l'*Action Sociale*.

Il s'agit, dans le passage cité, de perfection morale, mais les mêmes exigences ont leur raison d'être au point de vue du style et de la grammaire.

Les quelques incorrections suivantes, relevées dans les articles de fond du confrère, prouvent que les meilleures intentions n'empêchent pas toujours les défaillances.

"Si nous ne la sachions voulue par ceux-là qui ont le droit de commander." (De l'article intitulé "Programme", et signé "La Direction.")

"L'union deviendrait facile dans la sphère morale par l'assujettissement des passions et la réduction des griefs, et dans la sphère économique non par la ruine d'en haut mais par le relèvement d'en bas." (Jules Dorion, "La question sociale et les ouvriers.") Cette phrase est intelligible, prête à des interprétations diverses, n'est donc pas française.

".....Son atelier est devenu un foyer d'où sont sortis des travaux de peinture nombreux et intéressants pour le pays". (J. E. Prince, "Le portrait de Pie X") Comment peut-il sortir des travaux de peinture d'un foyer ?

"Il est possible que certaines préoccupations politiques....n'en aient empêché plusieurs de se demander tout cela". (J. L. K. Laflamme, "A propos d'un centenaire".)

"Tous les foyers de commérages de la ville s'alimentent depuis plusieurs semaines à cette source ; il est temps de la tarir". (Jules Dorion, "Une sage décision".) Une source qui alimente des foyers !....

N'insistons pas. Le typographe est peut-être le grand coupable.

Est-ce parce que nous avons dit : "le très initialé Dr Dorion", qu'il signe Jules tout court, à présent ?

La bonne recette

L'hon. Lomer Gouin, au banquet Taschereau, disait des quelques libéraux entraînés à la suite de M. Bourassa :

"Ceux qui penchaient du côté conservateur y sont tombés ; qu'ils y restent !"

L'hon. M. Turgeon, de son côté : "La tempête n'a pas ébranlé le vieux chêne libéral ; elle n'en a détaché que les feuilles mortes !"

Cela veut dire que nous n'avons que faire de ramasser les feuilles sèches, nulle concession à faire aux enfants prodiges.

Le club Mercier a suivi ce sage conseil, et coupé, lui aussi, quelques branches mortes. C'est une recette infaillible, et la VIGIE peut se flatter de l'avoir mise à la mode. Elle a réveillé les dormeurs ; à la politique du laissez-faire, elle a substitué celle de l'action, et au lieu de diviser le parti elle l'a rallié autour du vieux drapeau.

Jamais le parti libéral n'a été aussi fort, aussi vigoureux, dans le district de Québec.

On a remarqué l'absence de l'échevin Duquet l'autre soir au Conseil. Il n'était pas là pour défendre sa proposition en faveur de M. Picard.

L'échevin Paquin, lui, était présent, mais n'a d'abord pas voté. Il a fallu que l'échevin Lavigne signalât son abstention pour le décider à se prononcer. Sans cela, on n'aurait jamais su qu'il était pour M. Picard.

Le Pont de Québec

DÉFENDU PAR UN DÉPUTÉ D'ONTARIO

(M. Miller, député de Grey-Sud aux Communes)

L'hon. député a parlé du pont de Québec ; il a tenté de jeter le blâme sur le gouvernement pour l'accident qui s'y est produit. Parce qu'une petite tour s'est effondrée à quelques pas d'ici, ce n'est pas à dire que pareil fait soit chose nouvelle. D'autres édifices publics ont déjà croulé par suite de quelque défaut dans les matériaux ou dans les plans, et la même chose est arrivée pour des constructions élevées par des particuliers ou des sociétés d'intérêt privé. Chacun de nous se souvient du désastre survenu en Angleterre quand s'est écroulé, il n'y a pas longtemps, le pont du Tay, entraînant dans sa chute, non pas des ouvriers cette fois, mais des voyageurs en grand nombre que portait un train de chemin de fer. Nous ne devons pas oublier que le pont

de Québec avait une portée plus longue, non seulement que celle d'aucun autre pont déjà construit, mais encore de tout autre pont en construction.

L'hon. chef de l'opposition a cité le *Scientific American*, qui est un journal consacré aux choses de science, et je me permettrais à mon tour de lui faire un emprunt, précisément au sujet de cette catastrophe du pont de Québec. L'article auquel je fais allusion et qui a paru dans le numéro du 14 septembre 1907 est intitulé : "Horrible désastre ; un pont qui s'écroule".

L'effondrement du grand pont de Québec, outre qu'il a causé de nombreuses pertes de vie, est bien, dit cet article, la plus étonnante calamité qui soit jamais venue s'imposer à l'attention des ingénieurs de ce pays. Si nous avions à choisir, parmi les multiples champs d'activité où s'exerce le génie civil à notre époque, celui où l'ingénieur américain ait pu mettre le plus d'originalité et où il se soit davantage écarté des traditions reçues, c'est bien à cette spécialité de la construction des ponts que nous serions arrêtés ; invités à nommer une construction particulière comme exemple hautement significatif de ce que peut l'habileté de l'ingénieur dans ce genre de travaux, nous aurions immédiatement pensé au grand pont cantilever qui traverse le St-Laurent à Québec.

Je trouve dans le même article cet autre paragraphe imprimé en italiques :

"La signification brutale de ce désastre se trouve dans le doute qui aujourd'hui hante l'esprit de tout ingénieur, à savoir qu'il y a quelque imperfection cachée dans nos théories sur la construction des ponts, du moins quand on les applique à une colossale structure comme l'est celle du pont de Québec."

J'arrive enfin à ce paragraphe du *Scientific American* du 12 octobre dernier :

"La conclusion à laquelle on est arrivé presque tous les ingénieurs qui ont examiné le pont après sa chute et qui ont soigneusement étudié les plaques de blindage, c'est qu'il doit y avoir quelque chose de radicalement mauvais dans le dessin des parties subordonnées et notamment dans les semelles inférieures."

Un article que j'avais lu avant cela dans ce même journal disait que les architectes des Etats-Unis seraient heureux de pouvoir attribuer l'accident à quelque imperfection des matériaux ou à quelque négligence de la part des ingénieurs ; mais non, il a fallu conclure, comme l'ont fait ceux qui depuis ont inspecté l'ouvrage, à un défaut dans le plan original du pont. Stirement ce n'est pas là la faute que l'on puisse attribuer au gouvernement ou dont le gouvernement puisse être tenu responsable. Je me rappelle une histoire que j'ai entendu raconter à propos d'un vieillard dont la propriété avait souffert des suites d'un tremblement de terre ; à quelqu'un qui cherchait à le consoler, il répondit qu'après quarante ans de mariage c'était le premier accident pour lequel sa femme ne l'eût pas blâmé. Il semble qu'il y ait dans cette chambre des députés disposés à toujours blâmer le gouvernement, fût-ce même pour des pertes causées par un tremblement de terre.

La fameuse balance

L'hon. M. Fisher, ministre de l'Agriculture, a si clairement réfuté le vieux préjugé de la balance du commerce que nous prenons plaisir à le citer textuellement. Voici un passage important de son discours sur l'adresse :

Dans la dernière période quinquennale, nous avons eu un excédent d'importations sur les exportations de \$96,000,000. Les députés de la gauche y trouvent matière à critique ; le pays en souffrirait, d'après eux, et marcherait vers la ruine. Comment se fait-il que, sous le régime glorieux de sir John Macdonald, alors que la politique nationale était en pleine floraison, le chiffre des importations ait, dans l'espace de cinq années, dépassé de \$116,000,000 celui des exportations ?

Je n'ai pas ici les chiffres exacts, mais chacun sait que la balance du commerce entre le Canada et les Etats-Unis est dans une grande mesure contre nous, que nos importations sont surtout à provenance des Etats-Unis et se composent en grande partie de matière première utilisée par nos industries de fabrication, qui aujourd'hui, grâce à un régime douanier bien conçu, prospèrent dans une mesure inconnue sous aucun régime douanier établis par le parti conservateur.

La gauche n'ignore pas qu'il a été engagé au Canada, par des capitalistes des Etats-Unis, des centaines de millions. Pourquoi ? Non pas seulement pour s'assurer le marché canadien, mais en vue de faire des exportations d'articles de fabrication canadienne sur les marchés universels. Pourquoi la compagnie "International Harvester" établit-elle une usine à Hamilton ? Va-t-elle se borner à fabriquer pour le marché canadien ? Non, elle va fabriquer pour l'Europe, l'Australie et l'Afrique du Sud, ainsi que pour le marché français, où, aux termes du traité qui vient d'être conclu, les fabricants canadiens d'instruments aratoires jouiront d'un régime sensiblement plus favorable que leurs concurrents des Etats-Unis. Pourquoi

ARTHUR PAQUET,
MANUFACTURIER DE
BIJOUTERIES

67 rue Saint-Joseph, Saint-Roch, - - - QUEBEC.

SPECIALITES :

Jones, Bagues, Chaines, Loquets, Gravures, Argenteries, Dorures, etc.

Choix considérable de Plumes-fontaine
CADEAUX de NOEL et JOUR de L'AN



Tél. 1123

I. P. DERY & Fils, 59 rue Dalhousie

BANQUE DE MONTREAL
SUCCURSALE ST-ROCH
COIN DES RUES DU PONT ET ST-JOSEPH
DEPARTEMENT D'EPARGNES
INTERET CREDITE
4 FOIS L'AN
H. DES RIVIERES, GERANT.

LA COMPAGNIE DE GAZ
Frontenac

L'installation de la Cie du Gaz Frontenac est maintenant en opération.

Nos Ingénieurs sont à faire l'épreuve complète des machines.

Le Gaz sera fourni aux consommateurs dans bien peu de jours.

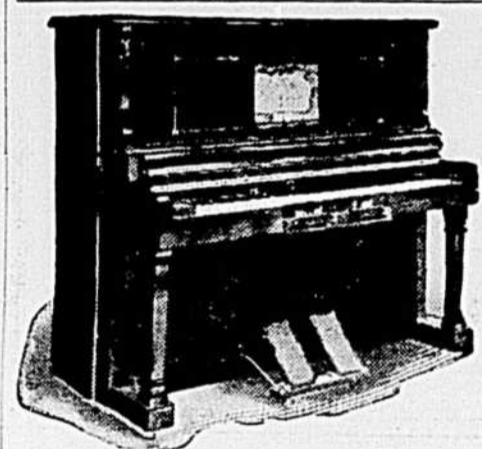
Nous désirons installer toutes les conduites possibles avant l'hiver.

Notre représentant se fera un plaisir d'aller vous voir. S'il vous plaît téléphonez au No 152.

Compagnie de Gaz Frontenac

TELEPHONE No. 152

BUREAU 140 rue St-Jean



LAVIGUEUR & HUTCHISON

Importateurs de
PIANOS ET D'ORGUES

Seuls représentants à Québec des célèbres pianos Heintzman & Co. (les favoris des artistes) et des merveilleux pianola-pianos de la célèbre marque Autopiano de New-York. Notre assortiment comprend constamment un choix d'auprès 50 pianos des meilleures marques.

SPECIALITE — Orgues d'Eglises et de Chapelles. Nos prix sont les plus bas, notre assortiment le plus considérable et nos termes de paiements les plus faciles.

Lavigueur & Hutchison
81-83 et 85 rue St-Jean - Succursale 54 rue St-Joseph

CHEZ BEAUTEY
POUR NOEL

Fruits cristallisés	Figues en petits paniers 35c.
Fruits au sirop	Figues, 15c la livre
Dragées Françaises	Noix de Grenoble, 22c la livre
Nougat, 30c la boîte	Amandes tendres, 20c la livre
Raisin de table 30c et 35c lb.	Bonbonnières et chocolat
Dates farcies	Bonbonnières et fruits
Dates, 10c le paquet d'une lb.	Bonbonnières et dragées

H. BEAUTEY,
22 rue de la Fabrique Haute-Ville, Québec.

JEAN DROLET
BOUCHER DE LARD ET DE BŒUF...
No. 41, Marché Champlain
QUEBEC.
Lard frais et salé, Bœuf frais et salé, Jambon, Saucisson, Graisse, Beurre, Œufs, Viandes hachées, etc.

HUITRES! HUITRES!
EN GROS ET EN DETAIL
La saison des Huitres est ouverte et comme les années passées des mesures ont été prises pour donner aux clients la plus entière satisfaction, au
RESTAURANT N. MORIN
44 Rue Garneau
Les familles pourront s'en procurer à la douzaine, au cent et au quart.

TABAC
Rose Quesnel
A fumer, doux et naturel
TABAC
Champlain
A fumer et à chiquer